

# ÉCOLE DE MUSIQUE

De 7 membres au départ à 115 à l'heure actuelle, le chemin parcouru par l'école de musique du Mesnil-sur-l'Estrée est impressionnant : créée le 1<sup>er</sup> octobre 1984 au sein de l'association familiale par Christiane et Florence Allano, soutenue par la présidente de l'époque, Irène Cottin, le maire André Grichois et toute la municipalité, cette école répondait à de réels besoins: il y avait en effet carence de l'enseignement musical dans notre région (d'autant que l'école de musique de Dreux fermait ses cours aux habitants des autres communes), que le milieu scolaire n'était guère mieux loti, et qu'en milieu rural les difficultés étaient grandes pour se déplacer, les familles ayant un pouvoir d'achat très restreint.

C'est donc la volonté de donner un enseignement de qualité, sans élitisme, qui fut à l'origine de l'école de musique du Mesnil : la musique, en effet, partie intégrante d'un langage universel, source de joie et moyen de vivre harmonieusement, devait avoir une plus grande place dans l'enseignement – au niveau des maternelles et du primaire notamment – pouvant être une excellente thérapie pour les enfants en difficulté (langage, rythme, etc.).

Partant de ces constatations, entourée par une équipe (professeurs, choristes, dirigeants, parents, élèves), possédant tous cet esprit, l'école de musique du Mesnil a, depuis la rentrée 1987, tenté l'expérience des cours en milieu scolaire (écoles primaires de son village, de Saint-Rémy-sur-Avre, de Vert-en-Drouais).

Avec les mairies, elle en finance une grande part, s'appuyant sur les concerts qu'elle organise et un bénévolat évident. Tel quel, son enseignement correspond maintenant à celui des conservatoires municipaux.

Puis, le 25 mai 1988, elle devient « VIBRATIONS », association loi 1901, pour la promotion de l'enseignement artistique en privilégiant l'enfant en et hors milieu scolaire.

Elle propose :

- le jardin musical et l'éveil (pour les enfants de 4 à 6 ans) – l'initiation pour les 8 et 9 ans, ensuite les études complètes de solfège et d'harmonie ;
- l'école est ouverte également aux adultes ;
- l'ensemble vocal (adultes et adolescents, les mardis soir) ;
- la musique d'ensemble (pour tous les élèves) ;
- la chorale (enfants et adultes, adultes tous les vendredis soir) ;
- l'atelier guitare adultes (horaires modulables pour les personnes qui travaillent) ;
- disciplines instrumentales : guitare, harpe celtique, piano, flûte à bec, flûte traversière, percussions, batterie.

Elle a cessé ses activités en 1997.